



## COOPÉRATION ENTRE LA RÉGION BRETAGNE ET LA VOÏVODIE DE WIELKOPOLSKA



### PLAN D'ACTION RÉVISÉ

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'Accord de coopération entre la Région Bretagne et la Voïvodie de Wielkopolska signé en 2005 et renouvelé en 2019, les parties prenantes arrêtent le nouveau plan d'action suivant, précisant les sujets prioritaires à développer dans le cadre de leur coopération.

L'expérience acquise au cours de la coopération depuis 2005 conduit à constater des opportunités plus importantes de coopération dans certains domaines ainsi qu'à identifier des modalités de travail propres à améliorer l'efficacité de la collaboration entre les parties prenantes.

Sur la base des échanges organisés entre la Voïvodie de Wielkopolska et la Région Bretagne, il apparaît ainsi que :

- Dans le cadre de la relation solidement établie entre la Voïvodie de Wielkopolska et la Région Bretagne, une concentration du partenariat sur un nombre limité de sujets permettant le développement de projets concrets porteurs de bénéfices mutuels serait de nature à intensifier leur coopération.
- Cette concentration devrait permettre de cibler et d'articuler davantage les actions respectives d'accompagnement des deux régions par une attention renforcée sur les priorités définies - agriculture et développement rural ; éducation, formation professionnelle tout au long de la vie et coopération des écoles supérieures ; société civile et jeunesse ; protection de l'environnement ; innovation dans l'économie ; culture et patrimoine ; tourisme ; santé ; coopération entre administrations régionales - tout en conservant une possibilité d'élargissement à tout autre sujet en cas d'accord entre les deux parties.

En complément des financements régionaux et afin de bénéficier d'un cadre adapté aux nouveaux enjeux de la coopération européenne, les actions de coopération entre les deux régions seront financées autant que possible dans les dispositifs de soutien financier de l'Union européenne. Les deux régions partenaires examineront les possibilités d'inscrire leurs échanges dans les réseaux européens.

Toutes les actions développées dans le cadre de ce partenariat prendront en compte les enjeux du développement durable, et respecteront les principes de l'égalité homme – femme.

#### 1. AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL

---

##### 1.1. Coopération entre organisations agricoles des deux régions :

- Poursuite de la coopération entre organismes agricoles, impliquant notamment, la Chambre Régionale d'agriculture de Bretagne et la Chambre d'agriculture de Wielkopolska, en coordination avec les services de l'agriculture et du développement rural dans chacune des deux régions.

## **1.2. Échange d'expériences sur la prise en compte du développement durable dans les exploitations :**

- Échange de pratiques en matière d'agriculture durable et biologique.
- Échange d'expériences sur l'internationalisation des producteurs régionaux d'aliments de qualité et fonctionnels.
- Échange d'expériences dans le domaine de l'innovation afin de réduire le gaspillage alimentaire.
- Échange d'expériences dans le domaine de l'utilisation efficace de l'énergie dans l'agriculture (en particulier les installations innovantes de production de biogaz et d'autres sources de production d'énergie renouvelable).
- Échange d'expériences sur la lutte contre la précarité énergétique.
- Échange d'expériences concernant la place des femmes en agriculture.
- Échange d'expériences sur la problématique « nitrates » dans les exploitations.
- Échange d'expériences sur la gestion de l'eau en agriculture (protection, répartition et utilisation rationnelle de la ressource, techniques d'irrigation).

## **1.3. Innovation dans l'agriculture :**

- Utilisation des techniques modernes de culture des plantes (mécanisation, produits phytosanitaires, irrigation agricole, culture des légumes et des fruits).
- Utilisation des technologies modernes d'élevage (sélection génétique, technologies d'engraissement et de production laitière).
- Échange d'expériences innovantes relatives à la vente en circuits courts et à la diversification des activités dans les exploitations agricoles (hébergement et agritourisme).

## **1.4. Échange d'expériences concernant la promotion de l'agriculture et la préservation du patrimoine alimentaire :**

- Promotion de l'agriculture dans les communautés non agricoles, en particulier auprès des jeunes scolaires.
- Échange d'expériences en faveur de la transmission des exploitations en Bretagne et en Wielkopolska.
- Échange d'expériences liées au patrimoine culinaire de Bretagne et de Wielkopolska.

## **1.5. Poursuite des contacts entre les groupes d'action locaux des deux régions pour soutenir leur coopération :**

- Soutien aux projets cofinancés dans le cadre du programme LEADER.
- Contact entre les réseaux ruraux en Wielkopolska et en Bretagne.

## **1.6. Programme d'échanges, de stages, de formations, de visites d'étude et d'ateliers :**

- Destinés aux lycéens et aux étudiants agricoles.
- Destinés aux agriculteurs et aux entrepreneurs.

## **2. ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE ET COOPÉRATION DES ÉCOLES SUPÉRIEURES**

---

### **2.1. Échange d'expériences et mobilité des jeunes apprenants, étudiants et adultes dans le cadre de la formation initiale et la formation tout au long de la vie :**

- Développement des appariements entre établissements d'enseignement professionnel et général des deux régions.

- Echange de pratiques sur le développement des qualifications à tout niveau, incluant la formation professionnelle.
- Organisation de stages de formation au sein d'entreprises entre les régions partenaires, formations pratiques pour jeunes et adultes.
- Echanges entre professeurs de langue des régions partenaires sur les méthodologies d'enseignement.
- Développement des échanges entre structures de formation sanitaire et sociale des deux régions.
- Echange de pratiques sur l'accès des personnes handicapées à la formation professionnelle.

## **2.2. Echanges en matière de communication sur les métiers et d'orientation professionnelle :**

- Echanges en matière d'orientation professionnelle, notamment par l'étude d'une participation conjointe au sein du réseau Earlall (European Association of Regional and Local Authorities for Lifelong Learning).
- Participation de jeunes en formation professionnelle (notamment agricole), enseignants, représentants des autorités locales et régionales, responsables techniques dans le domaine de la formation de Wielkopolska à l'événement de promotion des métiers en Bretagne « Olympiades des Métiers ».
- Développement de liens entre établissements de formation professionnelle des deux régions.

## **2.3. Renforcement de la coopération entre établissements polonais et bretons d'enseignement supérieur (Universités, grandes écoles polonaises et bretonnes) :**

- Coopération scientifique (projets de recherche communs, stages de professeurs).
- Echanges entre étudiants.
- Echange de connaissances et d'expériences dans le domaine de la science ouverte au sein d'ERRIN (European Regions Research and Innovation Network).

# **3. SOCIÉTÉ CIVILE ET JEUNESSE**

---

## **3.1. Programmes d'échanges de jeunes :**

- Dans le cadre de structures d'éducation non formelle, d'associations, de programmes européens (Erasmus +, L'Europe pour les Citoyens) ou autres dispositifs.
- Mise en place de projets d'éducation des jeunes à la citoyenneté européenne ou à la solidarité internationale.

## **3.2. Coopération entre collectivités :**

- Soutien au réseau des jumelages de communes.

# **4. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

---

## **4.1. Echanges d'informations et d'expériences entre les régions incluant :**

- Échange d'expériences dans le domaine de la gestion des déchets – mise en place d'une économie circulaire, conduite de la politique « zéro déchet ».
- Échange d'expériences dans le domaine de la protection de l'air.
- Échange d'expériences sur la préservation des milieux naturels dans les zones protégées, en particulier en matière de protection active de la nature et d'éducation

- environnementale, y compris l'échange d'expériences en matière de protection des boisements en zones protégées (objectifs, conditions légales, soins, coopération avec les communautés locales).
- Échange d'expériences dans le domaine de l'éducation écologique des publics jeunes en termes d'objectifs et de méthodes, avec la possibilité de visites d'étude et d'ateliers conjoints.

## **5. INNOVATION DANS L'ÉCONOMIE**

---

**5.1. Échange d'expériences dans le domaine des stratégies régionales d'innovation et des spécialisations intelligentes, notamment au sein du réseau ERRIN (European Regions Research and Innovation Network).**

**5.2. Echanges sur la stratégie de développement de l'hydrogène « vert ».**

## **6. CULTURE ET PATRIMOINE**

---

**6.1. Soutien au développement des relations entre les structures et réseaux de la création et de la diffusion culturelle des deux régions :**

- Accueil et résidence d'artistes.
- Coopération dans le domaine des arts vivants (musique, danse, théâtre).

**6.2. Participation réciproque d'artistes et de représentants d'institutions culturelles aux événements à dimension internationale programmés régulièrement en Wielkopolska et Bretagne :**

- Festivals bretons et polonais.

**6.3. Développement de la coopération entre les musées de Wielkopolska et de Bretagne :**

- Participation de muséologues à des conférences internationales et à des visites d'étude organisées en Wielkopolska et en Bretagne.
- Participation de jeunes à des chantiers dans des musées de Wielkopolska et de Bretagne.

**6.4. Présentation des réalisations de la cinématographie bretonne en Wielkopolska et promotion des événements cinématographiques de Wielkopolska en Bretagne.**

## **7. TOURISME**

---

**7.1. Coopération en matière de tourisme nautique et de valorisation des voies navigables.**

**7.2. Promotion de la coopération entre les deux régions par une participation conjointe à des salons internationaux consacrés au tourisme.**

**7.3. Organisation de visites d'étude et de réunions :**

- Pour les journalistes et blogueurs traitant du tourisme.
- Pour les représentants des agences de voyages/voyagistes.
- Pour les représentants des écoles d'enseignement supérieur qui forment des professionnels du tourisme afin d'initier la coopération et l'échange d'expériences.

## 8. SANTÉ

---

### 8.1. Échange d'expériences, de bonnes pratiques et d'initiatives communes dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention :

- Programmes de politique de santé dans le domaine de la prévention secondaire et tertiaire, à destination de différents groupes d'âge, en particulier les enfants, les adolescents et les personnes âgées et tenant compte des besoins de santé des territoires.
- Solutions pour accompagner les communautés locales dans la sensibilisation à la santé et la promotion d'un mode de vie sain.

### 8.2. Échange d'expériences, de bonnes pratiques et d'initiatives communes dans le domaine de la lutte contre les dépendances :

- Campagnes et autres actions de prévention relatives à la dépendance aux substances psychoactives, en particulier auprès des jeunes.
- Coopération des entités impliquées dans la lutte contre les dépendances.

### 8.3. Échange d'expériences, de bonnes pratiques et d'initiatives communes dans le domaine de la santé :

- Fonctionnement du système régional de santé.
- Préservation de l'égalité d'accès à des services de santé éprouvés, modernes et efficaces, renforcement de la présence médicale sur le territoire.

## 9. COOPERATION ENTRE ADMINISTRATIONS REGIONALES

---

9.1. Soutien au montage de projets internationaux et bilatéraux cofinancés par des sources externes.

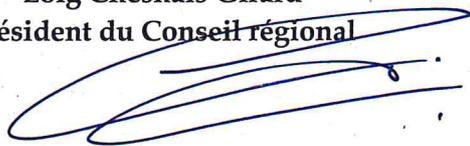
9.2. Développement des échanges entre les personnels des deux administrations régionales, en particulier dans le cadre du programme de stage « *Wielkopolska Academy of Local Governance* ».

9.3. Echange de bonnes pratiques dans la mise en œuvre de démarches participatives favorables à l'amélioration du travail dans l'administration régionale.

*Signé à Poznan, le 25 avril 2019*

Pour la Région Bretagne

Loïg Chesnais Girard  
Président du Conseil régional



Forough Salami-Dadkhah  
Vice-présidente du Conseil régional



Pour la Voïvodie de Wielkopolska

Marek Wozniak  
Maréchal de la Voïvodie

